

**Centre intégré
de santé
et de services sociaux
des Laurentides**

Québec 

**REVUE DE PRESSE RÉGIONALE
SEMAINE DU 6 FÉVRIER 2023**

**Par le Service des relations médias,
relations publiques et à la communauté**



Semaine de la prévention du suicide

Parler pour mieux prévenir

MARTIN DUMONT
JOURNALISTE DE L'INITIATIVE
DE JOURNALISME LOCAL
mdumont@inmedias.ca

C'est du 5 au 11 février 2023 que se déroulera la 33^e semaine de prévention du suicide.

Cette nouvelle édition qui a pour thème *Mieux vaut prévenir que mourir* a pour objectif de rappeler l'importance de la prévention en osant parler du suicide même si cela peut être délicat ou inconfortable.

Selon les dernières données recueillies en 2019 par le Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides (CISSLAU), dans les Laurentides le taux de suicide est plus élevé que dans l'ensemble de la province. En moyenne, 94 décès par suicide surviennent annuellement et environ 20 hospitalisations par mois sont reliées à une tentative de suicide. Les efforts de prévention combinés ont contribué à diminuer de 33% le taux du suicide au Québec.

ENJEU DE SOCIÉTÉ

Selon le président-directeur général de l'Association québécoise de prévention du suicide (AQPS), Jérôme Gaudreault, il est important de considérer le suicide comme un problème de santé publique qui a plusieurs conséquences sociales. « On ne se suicide pas parce qu'on veut mourir, mais

parce qu'on a une trop grande souffrance qu'on n'est pas capable de surmonter [...] C'est pour ça que c'est important d'en parler, il a toujours des solutions », indique M. Gaudreault.

Pour les intervenants du milieu, le suicide est un phénomène complexe qui peut prendre plusieurs formes en fonction de multiples facteurs. Il peut notamment se caractériser par l'isolement, l'expression de la détresse et du désespoir par une attitude maussade ou mélancolique. Il est souvent associé à des problèmes de santé mentale.

AGIR AU LIEU D'IGNORER

Afin de venir en aide aux personnes qui vivent de la détresse, il s'agit d'abord de porter attention aux personnes qui nous entourent. « Les signes sont parfois difficiles à détecter. Mais on décide rarement de se suicider du jour au lendemain, il s'agit d'un processus. Oui, il peut y avoir des facteurs aggravants comme des traumatismes du passé, des événements précipitant comme une rupture amoureuse ou la perte d'un emploi, mais il y a souvent des signes de détresse qui sont perceptibles au quotidien et il existe de l'aide », explique Jérôme Gaudreault.

Pour cette raison, il ne faut pas avoir peur d'engager le dialogue avec les gens qui démontrent des signes de détresse, mais aussi avec toute personne qui s'inquiète pour un proche ou qui est endeuillée : « Il faut porter une attention aux changements

de comportements chez ceux qui nous entourent. On invite les gens à prendre les devants en ouvrant le dialogue, parler de ce qu'on observe. Contrairement à ce que l'on pense, en parler directement n'encourage pas les gens à passer à l'acte, au contraire. » À ce sujet, de nombreuses ressources et outils sont disponibles. Le site oseparlerdusucide.com regroupe de l'information permettant d'augmenter notre aisance à parler du suicide et ainsi contribuer à sa prévention.

DANS LES LAURENTIDES

Afin de prendre des actions qui auront un impact réel, le CISSS des Laurentides a lancé, le 20 octobre 2022, le Plan régional en prévention du suicide. Le projet a pour objectif de mobiliser les acteurs en prévention du suicide des Laurentides afin de rendre plus accessible leur expertise.

Par le partage des bonnes pratiques qui s'appuient sur la consultation d'experts ainsi que sur l'implication de nombreux usagers partenaires, des bénévoles formés peuvent contribuer à l'amélioration de l'expérience des usagers et à la qualité des soins et des services.

Pour consulter les différents outils ou pour trouver une ressource d'aide, visitez le site Internet : santelaurentides.gouv.qc.ca.

Si vous pensez au suicide ou êtes inquiet pour un proche :

- Contactez 1 866 APPELLE (277-3553);
- Appelez Info-Social au 811, option 2;
- Textez 535353;
- Visitez le site suicide.ca

DANS LA PROVINCE

- Il y a en moyenne 1100 suicides par année au Québec, soit 3 par jours;
- 80 tentatives de suicide par jour;
- 300 personnes pensent tous les jours s'enlever la vie;
- Pour chacun de ces décès, 7 à 10 personnes sont endeuillées;
- 80 % des suicides sont commis par des hommes;
- Les personnes de 50 à 65 ans sont plus touchées par le suicide;
- Les hospitalisations pour tentatives de suicide et les consultations à l'urgence pour idées suicidaires et tentatives de suicide sont à la hausse. Elles touchent davantage les femmes, car elles auraient plus de facilité à demander de l'aide.

À LA UNE

Parler du suicide c'est contribuer à sauver des vies. (Photo-Adobe Stock)

Infos Mirabel, 8 février 2023, p. 3

La Voix de Ste-Anne-des-Plaines, 15 février 2022, p. 3

**TRANSPORTEURS BÉNÉVOLES
RECHERCHÉS**

Le CISSS des Laurentides recherche des bénévoles en accompagnement transport souhaitant s'impliquer auprès de jeunes en offrant de leur temps.



Si vous possédez un véhicule et que vous êtes intéressés, veuillez communiquer au **450 432-2777, poste 78402** afin d'obtenir de plus amples informations.

Centre intégré
des services
et de services sectoriel
des Laurentides

Québec



Image extraite des vidéos
La docteure Véronique Gauthier et l'infirmier Jason Safrany proposent plusieurs conseils de santé dans ces vidéos.

LE CISSS DES LAURENTIDES PROPOSE CINQ VIDÉOS SUR DES PROBLÈMES DE SANTÉ FRÉQUENTS

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides lance cinq capsules vidéos afin de mieux guider la population devant différents problèmes de santé courants.

Gastro-entérite, fièvre, entorse, mal de dos et allergie : devant ces situations, il est pertinent de savoir quand consulter un médecin. La

docteure Véronique Gauthier et l'infirmier Jason Safrany proposent plusieurs conseils de santé et mettent en lumière les signes inquiétants à surveiller.

Pour Rosemonde Landry, présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, ces cinq vidéos de moins d'une minute chacune sont des

sources d'information et d'enseignement simples et très utiles.

« Ces courtes vidéos visent à guider la population qui pourrait avoir besoin de soins ou de services pour différentes conditions de santé. Nous souhaitons outiller les gens à bien comprendre leur état, les gestes à poser, les signaux à surveiller, ainsi

que les services disponibles. En étant bien informé, chacun peut jouer un rôle actif pour sa santé et faire appel à nos services au bon endroit et au bon moment », a-t-elle déclaré.

Les capsules sont disponibles au www.santelaurentides.gouv.qc.ca, dans la section Consultez un professionnel.

Le CISSS des Laurentides vous propose des capsules vidéo



Le CISSS des Laurentides propose cinq vidéos sur des problèmes de santé fréquents.

Le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides lance cinq capsules vidéos afin de mieux guider la population devant différents problèmes de santé courants.

Gastro-entérite, fièvre, entorse, mal de dos et allergie : devant ces situations, il est pertinent de savoir quand consulter un médecin. La docteure Véronique Gauthier et l'infirmier Jason Safrany proposent plusieurs conseils de santé et mettent en lumière les signes inquiétants à surveiller.

Pour madame Rosemonde Landry, présidente-directrice générale du CISSS des Laurentides, ces cinq vidéos de moins d'une minute chacune sont des sources d'information et d'enseignement simples et très utiles. « Ces courtes vidéos visent à guider la population qui pourrait avoir besoin de soins ou de services pour différentes conditions de santé. Nous souhaitons outiller les gens à bien comprendre leur état, les gestes à poser, les signaux à surveiller, ainsi que les services disponibles. En étant bien informé, chacun peut jouer un rôle actif pour sa santé et faire appel à nos services au bon endroit et au bon moment », a-t-elle déclaré.

Les capsules sont disponibles sur le site Internet du CISSS des Laurentides, dans la section *Consultez un professionnel*.

*Service des relations médias,
relations publiques et
à la communauté
Direction générale*

The CISSS des Laurentides offers five videos on common health problems

The Integrated Health and Social Services Center (CISSS) of the Laurentians is launching five video capsules to better guide the population when faced with various current health.

Gastroenteritis, fever, sprain, back pain and allergy: faced with these situations, it is important to know when see a doctor. Doctor Véronique Gauthier and nurse Jason Safrany offer several health tips and highlight worrying signs to watch out for.

For Ms. Rosemonde Landry, President and CEO of the CISSS des Laurentides, these five videos of less than a minute each are sources of information that are simple and very useful.

“These short videos are intended to guide the population who may need care or services for different health conditions. We want to equip people to fully understand their condition, the questions to ask, the signals to look out for, as well as the services available. By being *well informed*, everyone can play an active role for his/her health and to call on our services at the right place and at the right time,” she said.

The capsules are available on the CISSS des Laurentides website, in the Consult a professional.

**ORDRE DES TRAVAILLEURS SOCIAUX
ET DES THÉRAPEUTES CONJUGAUX ET FAMILIAUX
DU QUÉBEC
AVIS DE RADIATION TEMPORAIRE
(37-22-119)**

Prenez avis que le 25 octobre 2022, le Conseil de discipline de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec a imposé à Mme Geneviève Perrier-Patry, travailleuse sociale, les sanctions suivantes à être purgées de façon concurrente :

Sous le chef 1 : Une radiation provisoire de quatre (4) mois.

Sous le chef 2 : Une radiation provisoire de six (6) mois.

Le Conseil de discipline a également recommandé au Conseil d'administration de l'Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec d'imposer à Mme Geneviève Perrier-Patry, de compléter avec succès un stage de perfectionnement.

Enfin, le Conseil a condamné l'intimée à payer tous les déboursés de la cause prévus à l'article 151 du Code des professions.

Mme Geneviève Perrier-Patry a été reconnue coupable d'avoir commis des infractions au Code des professions, RLRQ, c C-26, tel qu'il appert de la plainte portant le numéro 37-22-119, déposée au greffe de discipline le 10 mai 2022.

Les actes reprochés à la travailleuse sociale ont notamment trait à :

Chef 1 :

Entre le ou vers le mois de février 2019 et le ou vers le mois d'avril 2019, l'intimée, exerçant sa profession au CISSS des Laurentides, a posé un acte dérogatoire à l'honneur et à la dignité de sa profession en développant, avec son client, une relation personnelle, notamment :

- En échangeant avec lui par messagerie instantanée;
- En planifiant aller prendre un verre avec lui;
- En planifiant aller passer la fin de semaine, avec ses enfants, chez lui;
- En planifiant une excursion équestre avec lui;
- En allant jouer à deux (2) reprises au badminton avec lui;
- En planifiant aller luncher avec lui;

commettant ainsi une infraction aux dispositions de l'article 59.2 du Code des professions, RLRQ, c. C-26.

Chef 2 :

Le ou vers le 11 avril 2019, l'intimée, à Mont-Laurier, a posé un acte dérogatoire à la dignité de sa profession en ayant, avec son client, une relation sexuelle, commettant ainsi une infraction à l'article 59.2 du Code des professions, RLRQ, c C-26.

Mme Geneviève Perrier-Patry, est donc radiée temporairement du tableau de l'Ordre pour une durée de 6 mois, et ce, à partir du 27 novembre 2022.

Montréal, ce 20^e jour de janvier 2023.

Maria Gagliardi, avocate
Secrétaire du Conseil de discipline de l'OTSTCFQ.

P015172-1_10579

Carbon monoxide, the silent killer

MARIA DIAMANTIS

Local Journalism Initiative Reporter for The North Shore News
info@newsfirst.ca

Faced with the severe cold during the winter months, the Health Department of the Integrated Health and Social Services Center (CISSS) of the Laurentians, is reminding all the residents about the public safety advice related to the use of fireplaces, stoves or heating systems supplements to prevent carbon monoxide poisoning.

Heating systems and ashes can give off carbon monoxide. If you use a fireplace, a wood stove or a supplemental heating system, make sure the room is well ventilated to avoid carbon monoxide poisoning.

It is important that your devices are cleaned regularly and are in good condition. When you remove the ashes, it is essential to put them outside in a metal container with a raised bottom and fitted with a metal lid.

This toxic, invisible and odourless gas can cause permanent damage or even death. Only one carbon monoxide detector can alert you to the presence of this gas. It is therefore important to provide one, preferably one that remains functional during a power outage. Remember that a smoke detector does not detect carbon monoxide.

For more information and general prevention recommendations, visit Quebec.ca in the



sections: Preventing carbon monoxide poisoning and Winter storms and extreme cold.

Homelessness solidarity

In addition, people who are homeless or in a state of great vulnerability are particularly at risk in extreme cold. Out of social solidarity, The CISSS des Laurentides is inviting everyone to encourage these people to contact community organizations to access resources. In addition, line 811, available 24/7, can also inform them. Citizens should not hesitate to contact 911 if someone seems to be in difficulty.

The CISSS des Laurentides maintains its Healthy Enterprise certification

MARIA DIAMANTIS

Local Journalism Initiative Reporter for The North Shore News
info@newsfirst.ca

The Laurentians Integrated Health and Social Services Center (CISSS) had one more reason to celebrate as it announced that it maintained its Healthy Enterprise certification.

For several years, the organization has continued to be recognized for implementing initiatives that have a significant impact on the mobilization, health and well-being of the personnel in its employ. Focusing on the prevention and promotion of practices conducive to health and well-being in the workplace, the Healthy Enterprise standard focuses on four spheres of activity: lifestyle habits, management practices, work-life balance, personal life and work environment.

Last December, during the virtual audit of the entire process, auditors from the Bureau de normalization du Québec (BNQ) pointed out that the initiatives deployed are recognized and appreciated by staff.

In addition to a multi-level governance structure, the proximity management of managers as well as awareness of physical and psychological work-related risks emerged as elements that make the difference.

“Our organization is currently deploying its new action plan aimed at promoting employee mobilization, health and well-being. This excellent news encourages us to continue the efforts invested in these actions and to advance our organizational practices at all levels. At the CISSS des Laurentides, the Healthy Enterprise approach remains a guarantee of success, both to focus on the well-being of employees at work and to offer the best quality care and services to the population,” said the President-Director General of the CISSS des Laurentides, Ms. Rosemonde Landry.

The Bureau de normalization du Québec (BNQ) is a Quebec public organization founded in 1961 whose purpose is to develop standards in Quebec. It therefore makes it possible to develop consensual standards up to national standards and the development of regional standardization activities.

POUR LA SORTIR D'UN ENFER
BUREAUCRATIQUE

LE DÉPUTÉ DESILETS À LA RESCousse D'UNE GASTROENTÉROLOGUE FRANÇAISE



Le député fédéral de Rivière-des-Mille-Îles pour le Bloc québécois, Luc Desilets, photographié à son bureau de circonscription.

Antonin Martinovitch
amartinovitch@groupejcl.ca

Une gastroentérologue française, la Dre Aline LeClea'h, attendue depuis quelques temps à l'Hôpital de Saint-Eustache, a vécu un enfer bureaucratique l'empêchant d'exercer son métier pendant plusieurs mois, au détriment des patients en attente de soins. Luc Desilets, député fédéral du Bloc québécois pour la circonscription de Rivière-des-Mille-Îles, a dû « brasser du caca », selon ses dires, à maintes reprises pour faire avancer le dossier.

Son permis de travail expirant le 4 décembre, Dre LeClea'h a fait une demande de renouvellement en octobre, mais n'a jamais reçu de réponse. Cette dernière avait d'ailleurs acquitté les frais de renouvellement de 155 \$, en plus de recevoir un accusé de réception de la demande et du paiement. Au jour J, elle a donc été forcée d'arrêter de travailler, puisque son renouvellement de permis

n'avait jamais été complété.

« C'est là que le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) nous a appelé », raconte Luc Desilets lors d'une entrevue téléphonique accordée à votre hebdo L'ÉVEIL. Une deuxième demande a ensuite été envoyée le 9 décembre et traitée – par le biais d'une confirmation – le 12 décembre, trois jours plus tard. Le dossier n'a cependant pas été ouvert à ce moment, selon M. Desilets, qui est passé à la deuxième vitesse pour faire avancer les choses.

« J'ai mis de la pression auprès du ministre de l'Immigration, et ils ont été très collaborant, parce que c'est rare que je brasse autant de caca que ça », raconte M. Desilets.

DES PATIENTS EN ATTENTE DE SOIN

Incrédule devant l'imbroglio bureaucratique, M. Desilets cherchait à comprendre la raison du délai du renouvellement du permis de travail de la Dre LeClea'h. On l'a donc informé qu'on ne peut traiter

une demande pour une personne dont le permis est échu. « Wow ! », a lancé M. Desilets au bout du fil. Le bureau d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada à Edmonton a donc enjoint la gastroentérologue à formuler une nouvelle demande.

« Elle a fait une demande en octobre, ils ne l'ont jamais reçu, mais ils ont encaissé le chèque. Elle fait une deuxième demande, mais parce que c'est après l'expiration de son permis, ils ne traitent même pas ça. Pauvre immigrant qui arrive au Québec et qui est pris avec ce cafouillage-là », fustige le député.

La nouvelle demande a donc été envoyée début janvier et cataloguée prioritaire. Quelques semaines plus tard, la demande de renouvellement a été approuvée et la Dre LeClea'h a été autorisée à recommencer à travailler.

« C'est 25 patients par jour que [les gastroentérologues] voient, 6 jours par semaine. Ça s'est rajouté à la liste d'attente, et tout ça en raison du système bureaucratique complètement dépassé », a conclu Luc Desilets.

Sans ce dernier, la Dre LeClea'h serait très sûrement encore en attente de son permis de travail...



L'animateur jeunesse Pascal Morrissette est porte-parole de la campagne « Respire ».

DANS LA CADRE DE LA CAMPAGNE « RESPIRE »

ANXIÉTÉ CHEZ LES JEUNES : LANCEMENT DU CONCOURS « LA MINUTE RESPIRE »

Alors que la campagne « Respire. Laisse pas ton stress avoir le dernier mot! » bat son plein, la Fondation André-Boudreau, en collaboration avec la Direction de santé publique du Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides, lance le concours « La minute Respire ».

Ce concours s'adresse aux enseignants et intervenants scolaire ou communautaire des Laurentides et se veut une occasion d'aborder le sujet du stress et de l'anxiété avec les jeunes et les adolescents qu'ils côtoient afin de leur donner une boîte à outils pour une meilleure gestion du stress, de l'anxiété ou de l'hyperconnectivité.

« Lorsque nos jeunes et adolescents vivent des périodes de stress et d'anxiété, le rôle de première ligne des enseignants et intervenants scolaire ou communautaire est à la fois important et essentiel », souligne Nadia Dahman, présidente de la Fondation André-Boudreau.

Pendant la semaine du 6 au 10 février, les enseignants et intervenants scolaire ou communautaire des Laurentides sont invités à prendre une minute par jour pour procéder à une respiration profonde, l'un des moyens privilégiés pour aider les jeunes et adolescents à gérer leur stress.

Les participants courent la chance de recevoir la visite de Pascal Morrissette, animateur jeunesse et porte-parole de la campagne « Respire » à leur établissement pour une rencontre interactive et

ludique portant sur le stress et l'anxiété.

Les intéressés doivent visiter le <https://tuaslederniermot.com/> pour s'inscrire au concours.

QU'EST-CE QUE LA CAMPAGNE RESPIRE?

La campagne « Respire » donne aux jeunes, aux parents, aux enseignants et aux intervenants des outils concrets leur permettant de prendre soin de la santé mentale des jeunes.

Via son site [Web tuaslederniermot.com](https://tuaslederniermot.com), la campagne propose du contenu éducatif et des outils téléchargeables pour les jeunes et les adultes qui les accompagnent afin d'amorcer une réflexion par rapport au stress et à l'anxiété et obtenir quelques pistes de solution et d'intervention.

De plus, les capsules sur le compte TikTok @tuaslederniermot et mettant en vedette de populaires créateurs de contenu appréciés des jeunes (Claudie Mercier, Ari Brewer, Audrey Daigneault, Emy Lalune, Alice Morel-Michaud, Alexis et Mathis St-Laurent) permettent d'aborder le sujet sur un ton humoristique, dans un format qui plaît et interpelle les jeunes.

De par son engagement à faire une réelle différence dans la vie des enfants et des adolescents, l'animateur jeunesse, Pascal Morrissette, apprécié autant des jeunes que des parents, est porte-parole de la campagne « Respire ».

- ▶ Un mot pour vous signaler que la 33e Semaine de prévention du suicide est actuellement en cours et se poursuivra jusqu'au 11 février prochain sous le thème « Mieux vaut prévenir que mourir ». Cette campagne a pour objectif de rappeler l'importance de la prévention en osant parler du suicide même si cela peut être délicat ou inconfortable. Afin de venir en aide aux personnes qui vivent de la détresse, qui s'inquiètent pour un proche ou qui sont endeuillées par suicide, le Centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) des Laurentides tient à rappeler qu'il existe de nombreuses ressources et outils, entre autres le site <https://oseparlerdusucide.com/>. Aussi, pour consulter les différents outils ou pour trouver une ressource d'aide, il est possible de visiter le site www.santelaurentides.gouv.qc.ca, section « Prévention du suicide ». Enfin, si vous pensez au suicide ou êtes inquiet pour un proche, n'hésitez surtout pas à contacter le 1 866 APPELLE (277-3553); à appeler Info-Social au 811, option 2, ou même le 911; à texter 535353; ou encore à visiter le site <https://suicide.ca/>.

CIME, site Internet

Des infirmières de l'étranger arrivent dans les Laurentides

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/539396/des-infirmieres-de-l-etranger-arrivent-dans-les-laurentides>

Une politique familiale en préparation à Amherst

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/538517/une-politique-familiale-en-preparation-a-amherst>

Attention aux intoxications au monoxyde de carbone

<https://laurentides.cime.fm/nouvelles/538472/attention-aux-intoxications-au-monoxyde-de-carbone>

CFLO, site Internet

Processus d'accueil de la cohorte d'infirmiers et infirmières de l'Afrique (à 4:30)

<https://www.cflo.ca/processus-daccueil-de-la-cohorte-dinfirmiers-et-infirmieres-de-lafrique-la-semaine-des-regions-par-place-aux-jeunes/>

Suicide : 94 décès par année dans les Laurentides

<https://www.cflo.ca/suicide-94-deces-par-annee-dans-les-laurentides/>